

M. Bigorgne cède ensuite la parole à M. Barbey, qui présente à la Société une trouvaille d'un grand intérêt artistique et archéologique; c'est la tête et le cou très finement ciselés d'un âne en bronze qui semble avoir appartenu à un bas-relief antique, représentant le dieu Silène.

C'est la charrue qui a mis au jour ce reste de chef-d'œuvre dans un champ situé entre Brasles et Verdilly, à l'est de la ville de Château-Thierry. M. Barbey promet de faire de nouvelles recherches dans cette localité où se trouveraient d'autres vestiges d'une riche villa romaine.

La Société accueille cette communication et la promesse qui l'accompagne avec un vif intérêt; elle exprime ses remerciements à M. Barbey, et l'engage à poursuivre des recherches si heureusement commencées.

Le président, avant de lever la séance, appelle l'attention de la Société sur un état des établissements religieux de la Ville, Chastel et Chastellenie de Château-Thierry, que donne le *Dictionnaire d'Espilly* en 1764. On y voit trois maisons consacrées au soulagement des malades et des pauvres, cinq communautés religieuses et cinq chapelles, dont l'une dédiée à saint Nicolas, entretenue par les bateliers de la Marne. La Société fait des vœux pour que quelques-uns de ses membres se livrent à l'étude des origines et de l'histoire de ces établissements dont les ruines sont sans doute encore sous nos pieds, et notamment pour qu'on retrouve, si cela est possible, leurs cartulaires.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 1866

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE

La Société historique et archéologique de Château-Thierry s'est réunie le jeudi 6 septembre, sous la présidence de M. Hachette, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville

Étaient présents à la réunion : M. Hachette , président, MM. Usson, archiviste de Château-Thierry, Barbey, Bénard, De Vertus, Périn, Renaud, Buirette, membres titulaires, et M. le D^r Germain, membre correspondant.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; une discussion s'engage entre plusieurs membres au sujet d'une assertion du procès-verbal, concernant la trouvaille faite à Brasles par M. Barbey, d'un bronze antique, assertion qui tendrait à faire croire que ce morceau aurait appartenu à un bas-relief représentant le dieu Silène. Les uns prétendent que ce bronze n'avait pas dû servir de bas-relief à une statue, mais plutôt d'ornement à un meuble de prix, comme on voit aujourd'hui des têtes de lion ou d'animaux fabuleux servir de décoration à un grand nombre de meubles. M. le président se fondant dans sa manière de raisonner sur les attributs dont ce bronze est chargé, attributs qui sont ceux que la Fable accorde au dieu Silène, persiste néanmoins à croire que cette tête d'âne si admirablement ciselée a dû servir de bas-relief à la statue de cette divinité. On décide en conséquence, que l'assertion mentionnée au procès-verbal sera maintenue jusqu'à ce qu'une nouvelle étude promise par M. Barbey jette un plus grand jour sur cette découverte.

A l'issue de cette discussion, M. le président annonce qu'il a reçu pour la Société, dans le courant du mois d'août :

1^o Le *Cartulaire de l'église d'Autun*, magnifique in-4^o, dont la Société éduenne fait hommage à la Société historique de Château-Thierry ;

2^o Le numéro des *Sociétés savantes de France*, pour le mois de mai 1866 ;

3^o Les *Mémoires lus à la Sorbonne en séances solennelles*, année 1865 ;

4^o Les *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire* ;

5° Les *Mémoires de la Société scientifique et artistique d'Apt* (Vaucluse);

6° Une *Note* sur un mot gaulois d'une inscription funéraire découverte au Puy (Haute-Loire), par M. Lemaître;

7° Une photographie parfaitement exécutée que M. Barbey a fait tirer du bronze récemment trouvé à Brasles. }

La Société charge M. le secrétaire de porter à la connaissance des différentes Sociétés savantes de France, qui ont bien voulu lui faire hommage de leurs intéressants travaux, l'expression de sa gratitude et de ses remerciements.

Après ces diverses communications, la parole est à M. de Vertus, pour un Mémoire sur la vie et les ouvrages de Claude Vitard, seigneur de Rozoy-Gatebled, canton de Condé-en-Brie.

M. de Vertus, à qui la Société est redevable de quelques-uns de ses plus intéressants travaux, partage sa Notice en deux parties. Dans la première partie consacrée à l'étude du caractère de Claude Vitard et de ses qualités privées, l'auteur jette sur le seigneur de Rozoy un intérêt plus vif que ne le comportent la vie et les vertus de Vitard, par la peinture des mœurs et des coutumes du seizième siècle, par la connaissance qu'il donne des personnages avec lesquels Vitard fut en rapport, et surtout par la révélation des moyens qu'employaient les roturiers pour s'élever des derniers rangs du peuple jusqu'à la noblesse. Ces détails fort instructifs, bien qu'étrangers à la vie de Vitard, servent à ce personnage comme d'un cadre intéressant, qui donne du relief à la vie du seigneur de Rozoy, et à ses qualités d'ailleurs fort estimables.

M. de Vertus, dans la seconde partie de son travail qu'il termine par une généalogie des Vitard et par le récit des traits de courage et de générosité attribués aux membres de cette famille, envisage le seigneur de Rozoy sous son côté littéraire. Il nous le montre, dans sa traduction d'un ouvrage latin de Boccace, écrivain aux allures libres et hardies, ren-

dant le trait fin du poète italien par des expressions qui ne servaient qu'à l'aiguiser davantage et préludant ainsi avec la pléiade des écrivains de son temps, à la formation de cette belle langue française si nette et si spirituelle. Dans un second ouvrage intitulé *Faits et conquêtes d'Alexandre*, que Claude Vitard traduisit d'un historien grec, Arrien, le seigneur de Rozoy, au dire de M. de Vertus, n'est plus un simple traducteur ; c'est par les difficultés qu'il surmonta dans cette traduction ; par les qualités solides de son œuvre, et les encouragements qu'il donna par son exemple aux générations d'alors, le père de la littérature grecque dans nos contrées.

Tel est le personnage dont M. de Vertus sut par ses recherches enrichir l'histoire de notre pays ; aussi la Société remercie-t-elle l'auteur de ce Mémoire de l'intérêt qu'il a jeté sur la séance du 6 septembre, et conçoit-elle l'espoir que l'exemple de ce travail persévérant et souvent récompensé ne sera pas sans influence et sans fruit pour ses membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 1866

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE.

La Société historique et archéologique de Château-Thierry s'est réunie le jeudi 4 octobre, dans la salle ordinaire de ses séances.

Étaient présents à la réunion : M. Hachette, président, M. Marsaux, vice-président, MM. le vicomte de Rougé, Barbey, Proulle, Mayeux, Périn, Renaud, Buirette, membres titulaires, et M. le Dr Germain, membre correspondant.

La séance s'ouvre par la lecture du procès-verbal de la réunion de septembre ; le procès-verbal est adopté.

M. le président fait ensuite part à la Société des publications